



Compte-rendu de la sortie du 21 juillet 2016 au Vieux Moulin de Preignac

1 Présentation :

1) Objectifs :

Lieu/grotte : Preignac, site du Vieux Moulin, invitation de l'association du Vieux Moulin
Désobstruction : Pompage

2) Situation et accès :

Commune de Preignac, propriété privée, accès réservé

3) Participants :

Audouin Michel & Colette, Bousquet Jacqueline & Gérard, ,
Asso Vieux Moulin : Laurence Guesnet, Alain Lados, Frédéric Maffre (GESA)

4) Résumé :

Pompage : Début = 12h45 ; fin = 16h30 ; Durée = 3h45 ; Débit faible vers le dernier tiers.

2 Compte-rendu :

Frédéric Maffre a sollicité notre club pour tester le pompage d'une laisse d'eau sur le vieux moulin de Preignac.

Nous utiliserons notre moto-pompe thermique que nous avons déjà fait fonctionner avec succès deux fois au Gourmeron souterrain, et une fois au fontis du château Bardins.

Nous sommes sur place vers 11 heures.

Nous sommes très bien accueillis par les représentants de l'association.

Rapidement, nous mettons en oeuvre notre système.

Le groupe motopompe démarre au quart de tour à 12h45.

L'eau est rejetée vers ce qui était l'aval, dans un fossé.

Le reste du temps est passé à surveiller la baisse du niveau d'eau, sans oublier un délicieux pique-nique dans le sous bois et l'abri du site.

Vers la fin, l'épaisseur de la laisse d'eau est faible, moins de 30cm, ce qui provoque un tourbillon et une aspiration d'air qui désamorçait la pompe. Nous ralentissons au maximum le régime du moteur, mais l'eau très boueuse ralentit les débits et désamorçait le système ; cela nous oblige à arrêter régulièrement le moteur pour réamorcer la crépine.

Des arrivées d'eau de sous-écoulements alimentent la vasque avec un débit entre 1 et 2 litres/seconde ce qui ralentit la baisse du niveau.

L'expérience est concluante, toutes les données ont été recueillies ; nous décidons de stopper le pompage.



Illustration 2: La vasque au début du pompage



Illustration 1: La vasque à la fin du pompage



*Illustration 3: Les sorties d'eau
aval du moulin se révèlent.
Remarquer les eaux très
boueuses qui ralentissent le
débit de la pompe.*



*Illustration 4: Une des 3
cuves qui contenait la roue
d'énergie.*

3 Conclusion :

3.1 Bilan :

L'expérience a été concluante.
Vider la laisse d'eau, va permettre à l'association de poursuivre les travaux de nettoyage et de dégagement des bassins techniques du moulin.
Les installations pourront être dégagées, nettoyées, sécurisées et étudiées.
L'architecture du site est remarquable.

3.2 Projets :

L'association va acheter une pompe, plutôt de type immergée, alimentée par un groupe électrogène déjà en leur possession.
La gestion du débit sera plus souple avec ce système.
Il n'y aura pas le besoin de réamorcer manuellement le tuyau d'aspiration de la pompe en cas de désamorçage.

=====
Gérard Bousquet

Tous droits réservés

L'accès à ce document n'entraîne aucun transfert total ou partiel de propriété sur ces données et images dont l'utilisation est strictement limitée à un usage privé et à des besoins internes. Pour tout autre usage, nous contacter.
